

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

50ème RÉUNION DU CCP

DATE : 21 juin - 24 juin 2022

HEURE : 13h - 16h30 (CET)

LIEU : Participation en ligne (via Zoom) et en personne (Auditorium de l'OMS, 20 Avenue Appia, Genève, Suisse)

Informations pour les participants

La présente note d'information a été préparée pour faciliter l'engagement des participants et assurer le succès de la réunion du CCP hybride. Elle doit être lue conjointement avec les documents suivants :

- Modalités et procédures pour les réunions du CCP de l'ONUSIDA en 2022 ([UNAIDS/PCB \(50\)/22.2](#))
- [Calendrier des réunions](#)

Les informations spécifiques relatives aux participants qui se joindront en personne à la réunion seront partagées à partir de la page 8 section 11.

1. DATE ET LIEU

Conformément aux décisions prises lors de la 45ème réunion du Conseil de Coordination du Programme (CCP) ([décisions du 45ème CCP](#)), et comme convenu dans le cadre du processus décisionnel intersessions sur les modalités et procédures des réunions du CCP de l'ONUSIDA en 2022 ([UNAIDS/PCB \(50\)/22.2](#)), et comme convenu par le Bureau du CCP ([résumé du Bureau du CCP](#)), la 50ème réunion du CCP se tiendra dans un **format hybride**, avec une participation en ligne (Zoom) et en personne (Auditorium de l'OMS, 20 Avenue Appia, 1211 Genève, Suisse) du 21 au 24 juin 2022. La réunion hybride se déroulera sur quatre jours, les séances plénières ayant lieu chaque jour de 13 h à 16 h 30 (CET) afin d'accueillir des participants de différents fuseaux horaires.

EN PERSONNE: Pour les participants en personne, la réunion se déroulera depuis l'auditorium de l'OMS à Genève, en Suisse, avec des représentants de la Présidence du CCP, des [membres du CCP](#), de la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, des Directeurs exécutifs adjoints et du personnel d'appui du Secrétariat présents dans la salle, en suivant strictement les directives de réunion en place concernant COVID-19.

EN LIGNE: Pour les participants en ligne, la réunion du Conseil de coordination du Programme se déroulera via Zoom. Zoom est maintenant utilisé dans une variété de réunions de conseils d'administration des Nations Unies. Cette plateforme sera également utilisée pour les sessions de pré-réunion et les briefings du Conseil.

2. PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

L'inscription en ligne est obligatoire pour la 50e réunion du CCP (21 au 24 juin 2022) et les sessions virtuelles préalables à la réunion (13 juin et 15 juin 2022) via INDICO.

INSCRIPTION: Les participants peuvent s'inscrire par le biais du lien d'inscription en ligne sur le site web de l'ONUSIDA avant la **date limite du vendredi 10 juin 2022**. Sur le formulaire d'inscription, les participants pourront indiquer les sessions auxquelles ils participeront : <http://pcbregistration.unaids.org/>.

Conformément au [point de décision 3.2 noté lors du 40th PCB](#) (2017), et pour soutenir l'objectif de réalisation de l'ODD 5 (Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles), les États membres sont invités à envisager que l'équilibre entre les sexes soit appliqué à leurs délégations.

Conformément à l'appel à un engagement significatif des jeunes lancé dans le cadre de la stratégie de l'ONU pour la jeunesse afin d'intensifier les actions mondiales, régionales et nationales visant à répondre aux besoins des jeunes, à réaliser leurs droits et à exploiter leurs possibilités en tant qu'agents du changement, et *dans l'esprit du* segment thématique du 50^e CCP intitulé "Apprentissage positif : exploiter le pouvoir de l'éducation pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH et autonomiser les jeunes vivant avec le VIH", les États membres sont invités à envisager l'inclusion de jeunes dans leurs délégations.

LIMITES:

Comme approuvé dans le document sur les modalités intersessions ([UNAIDS/PCB \(50\)/22.2, §9 et 21](#)) :

Membres du CCP: Six (6) participants par délégation pour chacun des vingt-deux États membres du CCP, pour chacun des six sièges pour les coparrainants et des cinq sièges pour la délégation des ONG.

La participation en personne sera limitée à deux représentants pour chacun des 22 États membres, aux 10 membres de la délégation des ONG et à deux représentants pour chaque coparrainant. Les observateurs et les représentants supplémentaires des membres du CCP participeront virtuellement.

En raison des limitations technologiques et des problèmes de sécurité qui accompagnent une réunion virtuelle, il est recommandé que l'accès en ligne à soit limité à quatre (4) participants par délégation pour chacun des vingt-deux États membres du CCP, et pour chacun des six sièges des coparrains et des cinq sièges de la délégation des ONG. Pour les membres du CCP qui n'auront pas de contingent en personne, deux (2) participants supplémentaires seront autorisés en ligne.

Les dernières mesures COVID-19 seront communiquées par e-mail aux participants qui ont indiqué dans leur inscription qu'ils souhaitaient assister à la réunion en personne, à l'approche de la date de la réunion. En l'état actuel des mesures, il est toujours nécessaire de fournir un certificat COVID-19 valide pour accéder aux bâtiments de l'ONUSIDA et de l'OMS et de porter un masque lors de sa présence physique.

Observateurs du CCP: Quatre (4) participants en ligne par délégation pour les États membres de l'ONU, les ONG et les organisations intergouvernementales.

Toute autre exception aux limitations susmentionnées sera accordée au cas par cas, en consultation avec la présidence du CCP et le Directeur exécutif de l'ONUSIDA. Si vous souhaitez faire une demande, veuillez soumettre une note verbale à pcbgovernance@unaids.org en justifiant votre demande.

Toutes les délégations doivent soumettre une note verbale pour les États membres et une note pour les autres pays.

les participants avec leur inscription en ligne dans Indico. Les délégués approuvés recevront un e-mail de confirmation comprenant des instructions spécifiques pour l'accès à la plateforme Zoom.

La note verbale ou la note destinée aux membres du CCP (22 États membres, délégation des ONG du CCP et coparrains) doit également indiquer un participant et un suppléant qui participeront aux sessions du groupe de rédaction, et quels délégués se joindront en ligne et (le cas échéant) en personne.

Veillez noter que les limitations et exigences susmentionnées pour les participants ne seront pas appliquées pour les sessions virtuelles de pré-réunion. L'inscription à ces réunions ne nécessitera donc pas la soumission d'une note verbale ou d'une note. Si vous souhaitez uniquement participer aux pré-réunions virtuelles, veuillez remplir les parties correspondantes du formulaire d'inscription en ligne en lisant les explications fournies.

Comme convenu dans le document intersessionnel, la consultation virtuelle sur les points de décision sera limitée aux membres du CCP. Tous les membres du CCP qui se sont inscrits pour participer aux réunions préalables seront automatiquement inscrits à cette consultation.

LA SÉCURITÉ EN LIGNE: Lors de la participation aux sessions virtuelles, l'identité des participants sera vérifiée en tenant compte de la liste d'inscription et si l'identité et l'affiliation d'un participant ne peuvent être confirmées, ce dernier sera déconnecté pour des raisons de sécurité. Chaque participant inscrit recevra un lien unique pour rejoindre la réunion. **Pour garantir la sécurité de la réunion, les participants ne doivent pas partager ou transmettre leur lien Zoom unique.**

3. CALENDRIER DES RÉUNIONS	
Date	Sujet
Lundi, 13 juin 2022 13h00 à 16h00 VIRTUAL	Pré-réunion sur les points de l'ordre du jour 1.2, 1.4, 2, 6 & 7 : Rapport de la 49ème réunion du CCP, Rapport du Président du COC, Suivi du segment thématique de la 49ème réunion du CCP, Mise à jour sur les questions stratégiques de gestion des ressources humaines, et Déclaration du Président de l'USSA.
Mercredi, 15 juin 2022 13h00 à 16h00 VIRTUAL	Réunion préalable du CCP sur les points 4, 5 et 8 de l'ordre du jour : rapports financiers et de performance de l'UBRAF 2021-2026 ; indicateurs, jalons, cibles et sources de données pour l'UBRAF 2022-2026 et le plan de travail 2022-2023 ; et rapports de surveillance organisationnelle.
Jeudi 16 juin 2022 13h00 à 16h00 VIRTUAL	Consultation sur les points de décision (uniquement les membres du CCP)
Mardi 21 juin 2022 13h00 à 16h30 HYBRID	50e PCB - JOUR 1
Mardi 21 juin 2022 17h00 à 19h00 HYBRID	Session du groupe de rédaction (uniquement pour les membres du CCP) (à confirmer)
Mercredi 22 juin 2022 10h00 à 12h00 HYBRID	Session du groupe de rédaction (uniquement pour les membres du CCP) (à confirmer)
Mercredi 22 juin 2022 13h00 à 16h30	50e PCB - JOUR 2

HYBRID	
Mercredi 22 juin 2022 17h00 à 19h00	Session du groupe de rédaction (uniquement pour les membres du CCP) (à confirmer)
HYBRID	
Jeudi 23 juin 2022 10h00 à 12h00	Session du groupe de rédaction (uniquement pour les membres du CCP) (à confirmer)
HYBRID	
Jeudi 23 juin 2022 13h00 à 16h30	50e PCB - JOUR 3
HYBRID	
Vendredi 24 juin 2022 13h00 à 16h30 HYBRID	50ème CCP - Segment thématique : "Apprentissage positif : exploiter le pouvoir de l'éducation pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH et autonomiser les jeunes vivant avec le VIH".

4. SÉANCES PRÉPARATOIRES AUX RÉUNIONS DU CCP SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR DU CCP (tous les participants) et CONSULTATION SUR LES PROJETS DE DÉCISIONS (uniquement les membres du CCP)

Des sessions virtuelles informelles préalables à la réunion du CCP pour aborder des points spécifiques de l'ordre du jour et la consultation sur les projets de décisions seront organisées par la Présidence avant la 50ème réunion du CCP. Lors de ces sessions virtuelles de pré-réunion et de consultation, le Secrétariat et les autres responsables fourniront des présentations détaillées et des aperçus de leurs documents et des décisions proposées afin que les participants du CCP puissent se familiariser avec le contenu, demander des éclaircissements sur toute question et examiner les points de décision proposés.

Les présentations pour chaque point d'ordre du jour seront mises à la disposition des participants inscrits sur une plateforme partagée avant les sessions de pré-réunion et la consultation. Les enregistrements des présentations faites lors des sessions de pré-réunion seront également ajoutés à cette plateforme partagée après la pré-réunion concernée.

5. DOCUMENTS

Les documents relatifs au 50e CCP seront facilement accessibles sur la page web dédiée de l'ONUSIDA en anglais et en français, dès qu'ils seront disponibles: <https://www.unaids.org/fr/whoweare/pcb/50> .

Il est rappelé aux délégués qui se rendront à la réunion en personne que, conformément à l'engagement de « [Greening the Blue](#) », les réunions du CCP sont sans papier depuis 2019. Les participants sont encouragés à consulter les documents sur le site Web du CCP et à les télécharger pour les imprimer uniquement si nécessaire.

Les présentations pour chaque point d'ordre du jour seront mises à la disposition des participants inscrits sur une plateforme sécurisée avant les sessions virtuelles de pré-réunion et de consultation. Les participants inscrits recevront le lien vers cette plateforme sécurisée en ligne avant les sessions de pré-réunion.

6. FAIRE DES DÉCLARATIONS ET PRENDRE LA PAROLE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Afin de garantir le bon déroulement de la 50e réunion du CCP, les membres et les observateurs du CCP seront invités à soumettre des déclarations écrites avant la réunion à : PCBGovernance@unaids.org. Ces déclarations seront mises à la disposition des participants inscrits sur un site Internet sécurisé et feront partie du compte rendu officiel de la réunion. Les participants inscrits recevront le lien vers cette plateforme sécurisée dès que leur inscription aura été complétée et approuvée.

Lorsque les participants du CCP le jugeront nécessaire pour compléter leurs déclarations écrites soumises au préalable, ils seront invités à faire de brèves interventions pendant la réunion hybride. Afin de respecter le timing strict de la réunion, les membres et les observateurs disposeront d'un **maximum de deux minutes** pour faire leurs interventions. Les personnes s'exprimant au nom d'une circonscription disposeront de **trois minutes**. Le temps de parole sera réglé à l'aide de "feux de signalisation" qui décomptent les minutes allouées à chaque intervenant.

En outre, comme le veut la pratique, et afin de faciliter la discussion et d'assurer une interprétation exacte et un rapport précis, les participants sont priés d'envoyer une version écrite de leurs déclarations faites en plénière dans l'une des six langues officielles de l'ONU à PCBGovernance@unaids.org.

Les délégués pourront demander la parole pendant les sessions virtuelles en utilisant la fonction "lever la main" sur la plateforme Zoom, ou pendant les sessions hybrides soit en utilisant la fonction "lever la main" sur la plateforme Zoom, soit en levant leur plaque nominative dans la salle.

En cas de difficultés techniques sur la plateforme Zoom, les participants peuvent également faire part de leurs commentaires via la fonction "chat" de l'application de réunion virtuelle.

7. CONSEILS POUR LES ORATEURS DANS UNE RÉUNION MULTILINGUE

Que vous présidiez ou participiez à une réunion multilingue, il est utile de réfléchir à la manière dont votre message sera transmis par l'interprétation. Les interprètes sont là pour aider la réunion à se dérouler comme si tout le monde parlait la même langue.

- Parlez à un rythme raisonnable. Un débit rapide risque de nuire à la clarté et à la précision de l'interprétation.
- Parler est mieux que lire
- Si vous devez "lire" votre déclaration, assurez-vous que le Secrétariat dispose à l'avance d'une copie de votre texte.
- À titre indicatif, deux minutes correspondent à environ 220 mots et trois minutes à 330 mots.
- Références des documents du devis
- Indiquez clairement les chiffres et les noms
- Limitez l'utilisation du jargon et des acronymes, sauf s'ils sont courants.

8. PRISE DE DÉCISION

Comme indiqué dans le document du CCP, Modalités et procédures des réunions du CCP de l'ONUSIDA en 2022 ([UNAIDS/PCB \(50\)/22.2, §34](#)), la réunion hybride donnera la priorité à une prise de décision simple étant donné les difficultés et les inégalités des négociations en ligne.

Pour faciliter le consensus sur la prise de décision, les sessions de pré-réunion permettront de soulever et d'aborder les préoccupations concernant les points de décision proposés dans les documents du CCP.

Si nécessaire, la présidence prévoit quatre sessions de rédaction potentielles avec les membres du CCP qui se tiendront en mode hybride (en ligne et en personne) afin de parvenir à un consensus sur les points de décision, aux dates suivantes :

- **Mardi 21 juin 2022 - 17h00 à 19h00 (CET)**
- **Mercredi 22 juin 2022 - 10h00 à 12h00**
- **Mercredi 22 juin 2022 17h00 à 19h00**
- **Jeudi 23 juin 2022 - 10h00 à 12h00**

Les sessions de rédaction hybrides sont limitées aux membres du CCP (vingt-deux États membres élus, les coparrainants et la délégation des ONG). Dans le cadre de sa note verbale ou de la note à soumettre lors de l'inscription, chaque délégation doit identifier un membre et un suppléant pour les sessions de rédaction.

9. EXIGENCES ET ASSISTANCE TECHNIQUES POUR LES PARTICIPANTS

Les participants inscrits recevront un lien Zoom unique pour chaque réunion à laquelle ils se sont inscrits via la plateforme d'inscription. Les **participants ne doivent pas transférer ou partager leur lien Zoom unique pour des raisons de sécurité**. Les participants sont également priés de rester connectés pendant toute la durée des sessions, même pendant les pauses, car des contrôles de sécurité supplémentaires sont requis pour chaque connexion.

Le support informatique pour le test de la plateforme Zoom sera disponible à l'adresse électronique suivante: PCBITSupport@unaids.org. Tous les participants pourront tester leur son et leur vidéo avant chaque session de réunion entre 12h et 13h CET.

Les participants sont priés de mettre à jour leur application Zoom en téléchargeant la dernière version: <https://support.zoom.us/hc/en-us/articles/201362233-Upgrading-Zoom-to-the-latest-version>

Pour faciliter l'accès et l'utilisation de la plateforme Zoom par les participants, veuillez consulter les conseils ci-dessous:

- **Lien unique:** Chaque participant recevra un lien unique pour rejoindre la réunion Zoom. **Les participants ne doivent pas partager ou transmettre leur lien.** Ce lien contient des informations d'identification qui permettent au Secrétariat de procéder à une vérification croisée avec l'inscription.
- **Convention de dénomination:** Le lien individuel de chaque participant appliquera une convention de dénomination pour la réunion.

Pour les États membres, ce sera MS - Nom du pays - Nom du participant.

Pour les observateurs, il sera désigné comme suit: États observateurs/ONG - Nom du pays/de l'organisation - Nom du participant.

- **Demande de parole:** Lorsque le président ouvre la séance en suivant l'approche convenue (États membres, délégation des ONG, coparrains, puis États observateurs, ONG observatrices et organisations intergouvernementales observatrices), les participants sont invités à demander la parole en utilisant la fonction de la main levée. Pour ce faire, cliquez sur le bouton "participants" en bas au centre de l'écran. Les participants qui ont levé la main

seront ensuite invités par le modérateur à lever le son pour prendre la parole au fur et à mesure.

- **Prendre la parole:** Tous les participants sont mis en fonction sourdine dès leur entrée. Lorsque le président donne la parole à un participant, une fenêtre s'ouvre pour lui demander d'accepter de ne plus être en sourdine. Pour pouvoir prendre la parole, les participants doivent accepter cette demande, après quoi ils pourront s'adresser à l'assemblée.

- Les participants sont invités à tenir compte des **conseils** suivants **pour les intervenants en ligne**:
 - Préférez l'utilisation d'une connexion Ethernet au WiFi;
 - Désactivez les notifications sonores (e-mails, WhatsApp, etc.);
 - Participez depuis l'intérieur et éliminez le bruit de fond en fermant les portes et les fenêtres;
 - En vidéo, veillez à ce que l'arrière plan soit de couleur unie et que les distractions visuelles soient réduites au minimum;
 - Utilisez des casques individuels avec des microphones de haute qualité ; évitez de déplacer le microphone lorsque vous vous connectez en ligne ; évitez d'utiliser un casque Bluetooth;
 - Utilisez un PC ou un ordinateur portable, et non un téléphone portable ou un iPad;
 - Assurez-vous que votre emplacement soit aussi insonorisé sans écho autant que possible.

10. QUESTIONS

ENREGISTREMENT: PCBRegistration@unaids.org

ZOOM / IT: PCBITSupport@unaids.org

DÉCLARATIONS ÉCRITES ET TOUTES AUTRES QUESTIONS: PCBGovernance@unaids.org

DES INFORMATIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX PARTICIPANTS QUI SE JOINDRONT À LA RÉUNION EN PERSONNE:

11. VOYAGE POUR LES MEMBRES DU PCB

Conformément au Modus Operandi du CCP, l'ONUSIDA couvrira les frais de voyage et les indemnités journalières liés à la participation à cette réunion d'un représentant de chaque pays en développement, de chaque pays à économie en transition et d'un représentant de chacune des organisations non gouvernementales représentées au Conseil.

Veuillez noter que, dans un souci de rentabilité, le Secrétariat ne pourra pas financer le voyage des délégués si leurs noms et coordonnées ne sont pas reçus au moins trois semaines avant le début de la réunion. La date limite de réception est fixée au **vendredi 27 mai 2022**, à la fermeture des bureaux.

12. DEMANDE DE VISAS POUR LES MEMBRES DU PCB - UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE DOIT ÊTRE ACCORDÉE EN FONCTION DE L'URGENCE

Nous attirons l'attention sur les dispositions strictes en vigueur concernant l'entrée en Suisse - les personnes non munies du visa requis se verront refuser l'entrée. Depuis le 13 décembre 2008, la Suisse applique les dispositions relatives aux visas Schengen. Veuillez-vous référer à la note informative du Département fédéral des affaires étrangères sur la mise en œuvre de la réglementation Schengen, accessible via le lien suivant:

<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/entree-sejour-suisse/dispositions-visas-formulaire-demande.html>

Depuis cette date, il n'est plus suffisant pour un participant de présenter la lettre d'invitation pour obtenir un visa. Une lettre d'appui au visa signée par l'un des signataires reconnus de l'OMS/du siège est désormais requise. En outre, l'ONUSIDA a été informé que la procédure d'obtention du visa sera plus rigoureuse et pourra prendre jusqu'à 21 jours ou plus. La demande doit être soumise en temps utile. Avant de demander une lettre d'appui pour l'obtention d'un visa, il est conseillé aux participants de contacter l'ambassade ou le consulat suisse le plus proche afin de déterminer s'ils ont besoin d'un visa. La décision de délivrer ou non un visa à tout demandeur appartient aux autorités suisses compétentes.

Les délégués qui ont besoin de l'aide de l'ONUSIDA pour obtenir un visa Schengen suisse sont invités à le signaler lors de leur inscription en fournissant soigneusement les informations suivantes: nom, prénom, titre, institution, date et lieu de naissance, numéro de passeport, date d'expiration, date et lieu d'émission, et en joignant au plus tôt une copie du passeport afin que des mesures puissent être prises dans les meilleurs délais.

13. ACCÈS AU LIEU DE RÉUNION : AUDITORIUM DE L'OMS

Comme approuvé dans le document sur les modalités intersessions ([UNAIDS/PCB \(50\)/22.2, §16](#)), il est recommandé que deux participants pour chacun des membres du CCP soient invités à participer en personne.

Les délégués doivent présenter le formulaire d'inscription original envoyé au préalable au secrétariat de la conférence et leur carte d'identité nationale ou leur passeport. Le premier jour de la conférence, il pourrait y avoir un peu d'attente, il est donc conseillé aux participants d'arriver en temps utile.

Les dernières mesures COVID-19 seront communiquées par e-mail aux participants qui ont indiqué dans leur inscription qu'ils souhaitaient assister à la réunion en personne, à l'approche de la date de la réunion. En l'état actuel, il est toujours nécessaire de fournir un certificat COVID-19 valide pour accéder aux bâtiments de l'ONUSIDA et de l'OMS et de porter un masque.

Le siège de l'ONUSIDA/OMS est situé à environ trois kilomètres du centre de Genève, à proximité de l'aéroport et de la gare centrale, et sur une ligne de bus directe vers le centre-ville.

Les transports publics: L'ONUSIDA/OMS est desservi par les bus 8, 22 et F. De plus amples informations telles que les itinéraires, les horaires, les tarifs, etc. sont disponibles sur le site des "Transports publics genevois": <http://www.tpg.ch>.

Tous les participants séjournant dans des hôtels, des auberges de jeunesse ou des campings dans le canton de Genève peuvent bénéficier d'une "Geneva transport card" gratuite. Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.geneve.com/fr/deja-sur-place>.

Les participants ne séjournant pas dans des hôtels, des auberges de jeunesse ou des campings du canton de Genève pourront acheter leurs billets aux distributeurs automatiques (situés à chaque arrêt) avant de monter dans le transport.

En taxi: Il faut environ dix minutes pour se rendre aux sièges de l'ONUSIDA et de l'OMS depuis l'aéroport ou la gare. Les numéros les plus fréquemment utilisés pour appeler les taxis sont les suivants :
+41 (0) 22 3 202 202 ; réservation en ligne via <http://www.taxis.ch>.
+41 (0) 22 33 141 33 ; <http://www.taxi-phone.ch+41>
(0) 22 320 20 20 ; <http://www.geneve-taxi.ch>

Stationnement : Les places de stationnement à l'OMS sont très limitées et les visiteurs sont encouragés à utiliser les transports en commun. Les règles générales de circulation sur les terrains de l'OMS ou à proximité immédiate sont les mêmes que celles en vigueur dans toute la Suisse. Les automobilistes sont priés de suivre les instructions des gardes ainsi que les différents panneaux de signalisation. Les délégués qui souhaitent stationner dans les locaux de l'OMS doivent demander une autorisation préalable à leur mission permanente à Genève.

14. BUREAU DES BADGES ET DES INFORMATIONS

Le lundi 20 juin 2022, les délégués pourront retirer leur badge au bureau de la sécurité situé à l'entrée principale du bâtiment de l'ONUSIDA de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Comme indiqué précédemment, les délégués doivent présenter l'original du formulaire d'inscription envoyé au préalable au secrétariat de la conférence et leur carte d'identité nationale ou leur passeport. Le premier jour de la conférence, il pourrait y avoir un peu d'attente, il est donc conseillé aux participants d'arriver tôt.

Les dernières mesures COVID-19 seront communiquées par e-mail aux participants qui ont indiqué dans leur inscription qu'ils souhaitaient assister à la réunion en personne, à l'approche de la date de la réunion. En l'état actuel des mesures, il est toujours nécessaire de fournir un certificat COVID-19 valide pour accéder aux bâtiments de l'ONUSIDA et de l'OMS.

15. HEBERGEMENT

Il ne sera peut-être pas facile de trouver un logement à Genève en juin. Il est conseillé aux participants de réserver leur hôtel le plus tôt possible. L'office du tourisme de Genève peut être consulté si nécessaire :

Office du tourisme de Genève

Quai du Mont-Blanc 2

CH - 1211 Genève 1

Site web : <https://www.geneve.com/fr/preparer-son-sejour/where-to-stay>

16. SERVICES DE RESTAURATION

Le nouveau restaurant de l'OMS propose trois plats du jour différents, un plat végétarien et un plat du jour, ainsi qu'une sélection de hors-d'œuvre et de desserts à des prix modérés. Il est ouvert de 7h30 à 16h00, les repas étant servis de 11h30 à 14h00.

Le Café dans le hall principal propose une variété de cafés et autres boissons chaudes et froides, des pâtisseries, des sandwiches et des snacks. Il est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 16h30.

Des distributeurs automatiques de snacks et de boissons chaudes et froides sont situés dans le bâtiment principal.

17. SERVICES MÉDICAUX ET SÉCURITÉ PERSONNELLE

Le service médical de l'OMS est à la disposition des participants qui ont besoin de soins médicaux urgents. Il est situé dans le bâtiment de l'ONUSIDA.

Genève peut être considérée comme une ville sûre avec un faible taux de criminalité violente. Cependant, des vols à la tire et des vols de sacs à main ou de téléphones portables peuvent se produire à proximité des gares ferroviaires et routières, des aéroports et dans certains parcs publics.

Les numéros d'urgence de Genève :

- Sécurité: 117
- Urgences médicales: 114
- Feu: 118
- Assistance routière: 140

18. MÉTÉO

Le climat de Genève est doux avec des températures moyennes pendant le mois de juin, variant entre un minimum de 11°C (52° F) pendant la nuit et un maximum de 29°C (85°F) pendant la journée.

Le temps est généralement ensoleillé et chaud, mais il est aussi très variable à la fin de la saison printanière, où un imperméable peut être nécessaire.